

Image not found or type unknown



Litige abonnement alic e adsl

Par **cassidroit_old**, le **20/12/2007** à **14:34**

Bonjour, j'ai contacté Alice pour m'abonner. Cependant, je n'ai jamais signé de contrat, ni pris possession de la livebox, puisque je ne les ai pas reçus, donc n'ai jamais utilisé leurs services. Bien qu'ils m'aient dit que la signature du contrat validerait mon abonnement, je constate qu'ils me prélèvent. Puis-je prétendre à un remboursement ? Peut-on qualifier de prélèvement abusif puisque absence de contrat ? Quel recours ai-je étant donné que je ne peux matériellement pas être abonnée. Merci